

# Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF - Dist

Ticker: TIPG LN

## 1. INFORMATIONS SUR LE FONDS

### Description

Lyxor Asset Management Group ("Lyxor") a été fondé en 1998 et se compose de 2 filiales (1) (2) du groupe Société Générale. Lyxor s'appuie sur l'expertise de 600 professionnels à travers le monde gérant et conseillant €117,6Mds\* d'actifs. Lyxor offre des services sur-mesure de gestion d'actifs s'appuyant sur ses expertises en ETF & gestion indicielle, Gestion Alternative & Multi-Gestion et en Performance Absolue & Solutions. Parmi les acteurs les plus expérimentés du marché, Lyxor ETF est le troisième fournisseur d'ETF en Europe (deuxième en termes de liquidité (3)), avec un encours sous gestion de plus de €49,8Mds\*. Avec 220 ETF cotés sur 13 places financières, Lyxor ETF met à la disposition des investisseurs des solutions d'investissement variées visant à diversifier leur allocation à travers l'ensemble des classes d'actifs (actions, obligations, marchés monétaires, matières premières via des instruments financiers à terme). Preuve de son engagement pour la qualité des ETF, Lyxor ETF a mis en place depuis 2011 une charte de qualité, permettant de veiller à ce que chaque ETF réponde aux exigences les plus strictes en matière de qualité de réplcation, de suivi des risques, de liquidité et de transparence. [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com)

### Objectif d'investissement

Le Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF - Dist a pour objectif de refléter la performance de l'indice Bloomberg Barclays US Inflation Linked Bonds TR libellé en USD afin d'offrir une exposition au marché des titres du Trésor américain protégés contre l'inflation (TIPS).

### Facteurs de risque

Il est important que les investisseurs potentiels évaluent les risques décrits ci-dessous et dans le prospectus du fonds, disponible sur [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).  
**RISQUE EN CAPITAL** : Les ETF sont des instruments de réplcation : leur profil de risque est similaire à celui d'un investissement direct dans l'indice sous-jacent. Le capital des investisseurs est entièrement risqué et il se peut que ces derniers ne récupèrent pas le montant initialement investi.

**RISQUE DE REPLICATION** : Les objectifs du fonds peuvent ne pas être atteints si des événements inattendus surviennent sur les marchés sous-jacents et ont un impact sur le calcul de l'indice et l'efficacité de la réplcation du fonds.

**RISQUE DU SOUS-JACENT** : L'indice sous-jacent d'un ETF Lyxor peut être complexe et volatil. Dans le cas des investissements en matières premières, l'indice sous-jacent est calculé par rapport aux contrats futures sur matières premières, ce qui expose l'investisseur à un risque de liquidité lié aux coûts, par exemple de portage et de transport. Les ETF exposés aux Marchés émergents comportent un risque de perte potentielle plus élevé que ceux qui investissent dans les Marchés développés, car ils sont exposés à de nombreux risques imprévisibles inhérents à ces marchés.

**RISQUE DE CHANGE** : Les ETF peuvent être exposés au risque de change s'ils sont libellés dans une devise différente de celle de l'indice sous-jacent qu'ils réplcient. Cela signifie que les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact positif ou négatif sur les rendements.

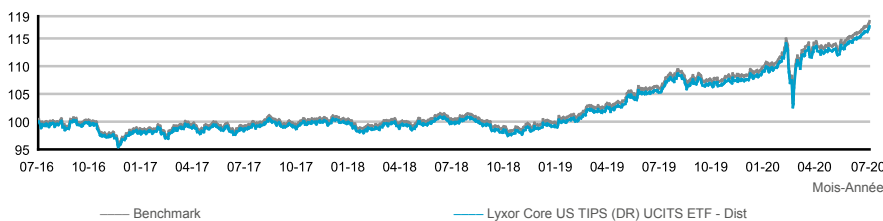
**RISQUE DE LIQUIDITE** : La liquidité est fournie par des teneurs de marché enregistrés sur les bourses où les ETF sont cotés, y compris la Société Générale. La liquidité sur les bourses peut être limitée du fait d'une suspension du marché sous-jacent représenté par l'indice sous-jacent suivi par l'ETF, d'une erreur des systèmes de l'une des bourses concernées, de la Société Générale ou d'autres teneurs de marché, ou d'une situation ou d'un événement exceptionnel(le).

**RISQUE MARCHES EMERGENTS** : L'exposition de cet ETF à des marchés émergents entraîne un risque de perte plus important que celui applicable aux investissements effectués sur des marchés développés traditionnels. En particulier, les règles de fonctionnement et de supervision sur un marché émergent peuvent différer des standards applicables aux marchés développés.

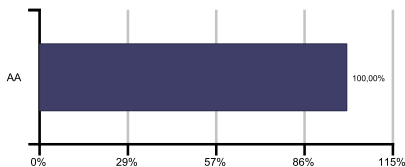
## 2. Information sur l'indice

Performance en base 100

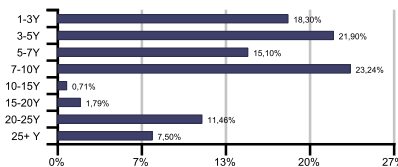
Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juillet 2020



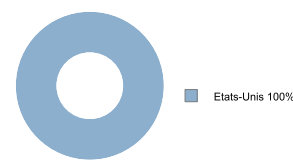
### Répartition par rating



### Répartition par maturité



### Allocation géographique de l'indice



## 3. Performances ETF

	1 mois	3 mois	6 mois	3 ans	5 ans
Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF - Dist	-	-	-	18,76%	-
Benchmark	-	-	-	19,07%	-
Ecart de Performance	-	-	-	-0,31%	-

	YTD	2019	2018	2017	2016 *
Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF - Dist	9,00%	8,65%	-1,57%	3,22%	-
Benchmark	9,06%	8,75%	-1,48%	3,30%	-
Ecart de Performance	-0,07%	-0,10%	-0,10%	-0,08%	-
Tracking Error	-	0,00%	0,01%	0,04%	-

	31/07/2020	31/07/2019	31/07/2018	31/07/2017	29/07/2016
Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF - Dist	10,94%	5,74%	1,23%	-1,34%	-
Benchmark	11,05%	5,84%	1,30%	-1,24%	-
Ecart de Performance	-0,11%	-0,10%	-0,07%	-0,10%	-

Source: Bloomberg, Lyxor AM, au 31 juillet 2020

LES STATISTIQUES DE PERFORMANCES/SIMULATIONS DE PERFORMANCES/PERFORMANCE ET DE SIMULATIONS DE PERFORMANCES CORRESPONDENT À DES PÉRIODES PASSES ET NE CONSTITUENT PAS DES INDICATEURS FIABLES DES RÉSULTATS FUTURS. CE CI VAUT ÉGALEMENT POUR LES DONNÉES DE MARCHÉ HISTORIQUES.

Les performances des ETF de distribution sont calculées en réinvestissant les dividendes dans la performance de l'ETF  
 L'écart de performance représente les différences de performance entre l'ETF et l'indice  
 La Tracking Error représente la volatilité annualisée des différences de performance entre l'ETF et l'indice de référence  
 L'indice de référence peut être modifié. Nous utiliserons les indices suivants pour comparer la performance de l'ETF par rapport à son indice de référence :

	Du	Au
Bloomberg Barclays US Inflation Linked Bonds TR	28/07/2016	

Ecart de Performance = Perf Simulée - [(1+Perf Indice) / (1+Perf taux de change) - 1]

	Depuis le lancement		
	1Y	3Y	5Y
Ratio de Sharpe	0,50		
Volatilité du Fonds	9,07%	5,98%	-
Volatilité de l'indice	9,07%	5,97%	-
Ratio de Sharpe	1,09	0,69	-

## NOTICE POUR L'INVESTISSEUR

\*\*\*The Total Expense Ratio (TER) covers all costs incurred by the Management Company to manage the underlying assets. It comprises a Management Fee and Structural Costs described as follows. The Management Fee represents the compensation for the Management Company services. The Structural Costs represent the custodian fee, the administrative fee, the audit fee and all other operating costs that will be paid by the Management Company to operate the funds.

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.  
Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.  
Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.  
Lyxor Core US TIPS (DR) UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC).  
Société Générale et Lyxor International Asset Management S.A.S., recommandent aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue française, peuvent être obtenus gratuitement sur [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com) ou auprès de [client-services-etf@lyxor.com](mailto:client-services-etf@lyxor.com).  
Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique.  
Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.  
La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com). En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit.  
Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice.  
**Le produit présente un risque de perte en capital.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Société Générale, Lyxor AM. Ni Société Générale, ni Lyxor AM n'assumeront une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Société Générale, Lyxor AM et n'assument aucune responsabilité à cet égard.  
Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.  
**LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETE PREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTÉ D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT.**